

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>PAGE</b>
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État non-consolidé de la situation financière	3
État non-consolidé des résultats et du surplus accumulé	4
État non-consolidé de la variation de la dette nette	5
État non-consolidé des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers non-consolidés	7
Annexes non-consolidés	14
Informations supplémentaires	22

## Rapport de la direction

### Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les états financiers du Conseil scolaire ont été préparés par la direction en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public canadien et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. De plus, la direction est responsable pour toutes les notes et les annexes des états financiers et de s'assurer que cette information correspond, là où c'est approprié, avec l'information présentée dans les états financiers.

La direction est aussi responsable de mettre en place et d'entretenir un système de contrôle interne pour fournir une assurance raisonnable que de l'information financière fiable est générée.

Le Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial (ci-après appelé le "Conseil") est responsable d'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités de divulgation financière et de contrôle interne et exerce ces responsabilités à travers le Conseil. Le Conseil révisé les états financiers internes sur une base périodique et les états financiers vérifiés sur une base annuelle.

Les auditeurs externes, Winsor Coombs, effectuent un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime leur opinion sur les états financiers. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès à la direction financière du Conseil scolaire et les rencontrent au besoin.

Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion relative aux états financiers non-consolidés du Conseil scolaire.

Au nom du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador:

---

**Signature du Président du Conseil scolaire - M. Brian Lee**

**Date de signature**

---

**Signature de la Directrice générale - Mme Kim Christianson**

**Date de signature**

### **Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador**

65, chemin Ridge | Saint Jean (NL) | A1B 4P5 | Téléphone (709) 722-6324 | Télécopieur (709) 722-6325 | [www.csfp.nl.ca](http://www.csfp.nl.ca) | [conseil@csfp.nl.ca](mailto:conseil@csfp.nl.ca)

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Nous avons effectué l'audit des états financiers non-consolidés ci-joints du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, qui comprennent l'état non-consolidé de la situation financière au 30 juin 2018, l'état non-consolidé des résultats et surplus accumulé, l'état non-consolidé de la variation de la dette nette et l'état non-consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers non-consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non-consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non-consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non-consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non-consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non-consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non-consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non-consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non-consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers non-consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leur flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le 3 novembre 2018

**COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**



**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS ACCUMULÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Revenus (Annexe 1)</b>			
Subventions provinciales	8 831 850 \$	9 095 544 \$	8 185 642 \$
Subventions projets Programmes des langues officielles en éducation	850 000	850 000	850 000
Services auxiliaires	127 500	130 923	128 000
Divers	<u>5 500</u>	<u>726</u>	<u>2 618</u>
<b>Total des Revenus</b>	<u>9 814 850</u>	<u>10 077 193</u>	<u>9 166 260</u>
<b>Charges</b>			
Frais d'administration (Annexe 2)	620 100	674 257	680 090
Programmes éducatifs (Annexe 3)	4 915 250	5 412 680	5 064 412
Entretien et fonctionnement (Annexe 4)	1 849 000	1 645 468	2 036 888
Transport scolaire (Annexe 5)	1 403 000	1 460 555	794 563
Services auxiliaires (Annexe 6)	177 500	172 694	159 521
Services aux élèves - Projets Programmes des langues officielles en éducation (Annexe 8)	<u>850 000</u>	<u>850 000</u>	<u>850 000</u>
<b>Total des Charges</b>	<u>9 814 850</u>	<u>10 215 654</u>	<u>9 585 474</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	-	(138 461)	(419 214)
<b>Surplus accumulé, début de l'exercice</b>	<u>6 338 557</u>	<u>6 338 557</u>	<u>6 757 771</u>
<b>Surplus accumulé, fin de l'exercice (Note 11)</b>	<u>6 338 557 \$</u>	<u>6 200 096 \$</u>	<u>6 338 557 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	(138 461)\$	(419 214)\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(507 745)	(262 413)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	445 474	440 442
Variation des frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>(5 496)</u>	<u>(1 666)</u>
(Augmentation) diminution de la dette nette	-	(206 228)	(242 851)
<b>Dette nette, début d'exercice</b>	<u>(1 767 346)</u>	<u>(1 767 346)</u>	<u>(1 524 495)</u>
<b>Dette nette, fin d'exercice</b>	<u>(1 767 346)\$</u>	<u>(1 973 574)\$</u>	<u>(1 767 346)\$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ÉTATS NON-CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent (déficit) des dépenses sur les revenus	(138 461)\$	(419 214)\$
Items n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	445 474	440 442
Débiteurs	(150 296)	139 893
Taxe de vente harmonisée à recevoir	(19 850)	36 022
Dépenses payées d'avance	(5 495)	(1 665)
Payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	19 315	70 750
Créditeurs et frais courus	(78 703)	140 645
Dépôts remboursables	13 292	(5 152)
Obligation pour paie d'été des enseignants	29 851	8 011
Indemnité de départ comptabilisée d'avance	109 096	60 820
Congé de maladie	29 677	27 845
Avantages sociaux futurs des employés - autres	33 847	(47 210)
Revenus reportés	<u>8 029</u>	<u>(242 053)</u>
	<u>295 776</u>	<u>209 134</u>
<b>Activités d'immobilisations corporelles</b>		
Achat par le Gouvernement	(589 741)	(119 387)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>81 996</u>	<u>(143 026)</u>
	<u>(507 745)</u>	<u>(262 413)</u>
<b>Activités d'investissements</b>		
Investissements à court terme	<u>-</u>	<u>5 152</u>
<b>Augmentation (Diminution) de l'encaisse</b>	(211 969)	(48 127)
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<u>228 370</u>	<u>276 497</u>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<u><u>16 401</u></u> \$	<u><u>228 370</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers



**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

**1. Général**

Le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP ou "le Conseil") est le seul conseil scolaire francophone public de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Il offre l'enseignement en français langue première aux enfants de parents ayants droit, tel que définit par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Le Conseil possède les mêmes pouvoirs que l'autre district scolaire de la province, auquel s'ajoute un mandat supplémentaire de promotion de la langue française et de la culture francophone.

**2. Conventions comptables**

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public qui sont représentés par des normes émises par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Voici un sommaire des conventions comptables adoptées par le Conseil scolaire:

- a) Ces états financiers ont été préparés sur une base non-consolidée. Ces états financiers n'incluent pas les revenus, les dépenses et les actifs nets qui découlent des activités scolaires administrées par les directions des écoles.
- b) La principale source de financement pour le Conseil scolaire est le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance ("le ministère") du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministère fournit du financement pour les opérations, le transport, les dépenses en immobilisation, les salaires et les indemnités de départ des enseignants. Le financement est inclus dans les revenus suivant la méthode de comptabilité d'exercice et quand les dépenses afférentes ont été encourues à l'exception du financement pour l'indemnité de départ, le congé de maladie et le congé payé de la direction générale. Dans ces trois cas, le financement est comptabilisé quand l'indemnité de départ est payée aux employés (voir note 12), quand le congé de maladie est pris (voir note 7) ou quand les congés sont pris par la direction générale ou le personnel (voir note 13). Le financement désigné à des buts précis, pour lesquels les critères n'ont pas été rencontrés, est reporté et inclus dans les revenus lorsque les dépenses afférentes ont été encourues.
- c) Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties au cours de leur durée de vie utile.
- d) L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire basée sur le nombre d'exercices financiers suivant:
- |                         |        |
|-------------------------|--------|
| Édifices scolaires      | 40 ans |
| Mobilier                | 10 ans |
| Équipement              | 10 ans |
| Ordinateurs             | 4 ans  |
| Améliorations locatives | 5 ans  |
- e) Le Conseil scolaire a acquis, dans certains cas, des terrains pour ses bâtiments sans coût. Dans d'autres cas, le Conseil a obtenu l'autorisation de se servir du terrain, sans devenir propriétaire, tant et aussi longtemps que les propriétés sont utilisées pour des fins pédagogiques. Dans le cas où le terrain constitue la propriété du Conseil et la détermination de la valeur de marché n'était pas possible, la juste valeur marchande n'a pas été comptabilisée.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

- f) Pour la paie des enseignants, des aides-élèves, des directions des écoles, de la direction du Conseil scolaire et des coordinations des programmes : le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador traite les paies et remet les déductions à la source directement aux agences appropriées. Les montants comptabilisés dans ces états financiers reflètent les salaires bruts et les avantages sociaux pour l'année tels que calculés par le ministère.
- g) Coûts de régimes de retraite : tous les employés permanents du Conseil scolaire bénéficient de régimes de retraite administrés par le Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Les employées et le Conseil scolaire doivent, tous les deux, contribuer aux régimes de retraite. Les obligations postérieures à la retraite des employés relèvent de la responsabilité du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour les régimes de retraite, les contributions de l'employeur sont comptabilisées sur une base courante.
- h) Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que stipulé dans leurs conditions d'emploi. Suite à des négociations avec les syndicats, le Gouvernement a commencé de payer les avantages gagnés pour indemnité de départ aux employés de soutien syndiqués dans les écoles. De plus, suite à des changements de politiques pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador, les employés cadres, les gestionnaires et les employés non-syndiqués et non-gestionnaires recevront leurs paiements d'indemnité de départ durant l'exercice financier 2018-19. Le droit à l'indemnité de départ cessera pour ces groupes d'employés. En date du 30 juin 2018, le droit à l'indemnité de départ pour les enseignants du Conseil reste inchangé. Dans leur cas, l'indemnité de départ se réalise après neuf ans de service continué avec le CSFP ou un autre employeur du secteur public. L'indemnité de départ est payable lorsque l'enseignant quitte son emploi avec le CSFP ou le secteur public. L'obligation au titre des indemnités de départ a été déterminée par des calculs actuariels en utilisant des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction de l'évolution des salaires et des gages futurs, de l'âge de l'employé, des années de service, de la probabilité de départ volontaire pour cause de démission ou de retraite, du taux d'actualisation et d'autres facteurs. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt à long terme de la province. Les gains et pertes actuariels sont constatés au fil du temps, selon un calcul actuariel, dans l'état non-consolidé des résultats.
- i) Les employés du CSFP ont droit à des congés de maladie payés qui s'accumulent mais ne s'acquièrent pas. Conformément à la comptabilité pour le secteur public pour les avantages postérieurs à l'emploi et les soldes compensatoires, le CSFP comptabilise le passif dans la période dans laquelle l'employé fournit le service. L'obligation est établie par calcul actuariel utilisant des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, de l'évolution des salaires et des gages futurs, de l'âge de l'employé, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite, du taux d'actualisation et d'autres facteurs. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt à long terme de la province. Les gains et pertes actuariels sont constatés au fil du temps, selon un calcul actuariel, dans l'état non-consolidé des résultats.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

- j) En préparant les états financiers pour le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans l'actif et le passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments significatifs soumis à ces estimations et hypothèses comprennent :

- le passif pour les avantages sociaux futurs des employés
- la comptabilisation de l'amortissement des immobilisations
- la durée de vie utile estimée des actifs

### 3. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil scolaire sont composés de l'encaisse, des investissements à court terme, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des avantages sociaux payables. C'est l'opinion de la direction que le Conseil scolaire n'est pas exposé à des risques importants en rapport aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit résultant des ces instruments financiers.

La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de la juste valeur.

### 4. Obligation pour paie d'été des enseignants

Le Conseil comptabilise un passif de vacances (d'été) pour les enseignants du Conseil scolaire. Ce passif se rapporte aux salaires des enseignants gagnés durant l'année scolaire mais qui ne sont versés aux enseignants qu'après le 30 juin. Ainsi, le Conseil a comptabilisé un débiteur pour paie de vacances de 593 239\$ (2017 – 563 388\$).

### 5. Subvention pour assurances

Le coût d'assurance pour les propriétés scolaires est payé par le gouvernement provincial et aucun montant n'a été inscrit dans les comptes pour refléter ce coût.

### 6. Dépôts remboursables

Le Conseil scolaire perçoit des cautionnements d'exécution de ses fournisseurs de services d'entretien pluriannuels des systèmes de climatisation, de chauffage et d'aération ainsi que des entrepreneurs de contrats pluriannuels mécaniques, électriques et de déneigement. Ces dépôts gagnent de l'intérêt aux taux du marché. Au 30 juin 2018, le solde à payer est tel que suit :

2018	2 441
2019	5 599
2020	2 141
2021	<u>8 141</u>
Total:	\$ <u>18 322</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

**7. Avantages sociaux futurs des employés - congé de maladie**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Passif au titre des prestations constituées, début de l'exercice	566 801 \$	538 956 \$
Charges au titre des avantages		
Coût des avantages pour les services rendus	70 121	67 213
Charge d'intérêts	18 702	18 418
Amortissement de la perte durant la période	1 334	933
Avantages payés	<u>(60 480)</u>	<u>(58 719)</u>
<b>Passif au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>596 478</b>	<b>566 801</b>
Perte (gain) d'expérience actuarielle non-amortie	<u>(64 081)</u>	<u>3 795</u>
Total, obligation au titre des prestations constituées	<u><u>532 397</u></u>	<u><u>570 596</u></u>
Passif au titre des prestations constituées selon les groupes d'employés		
Enseignants	529 032	501 946
Employés du conseil	47 204	45 513
Aides-élèves	<u>20 242</u>	<u>19 342</u>
Total, fin de l'exercice	<u><u>596 478 \$</u></u>	<u><u>566 801 \$</u></u>

Les hypothèses actuarielles importantes appliquées pour mesurer le congé de maladie et les charges au titre des avantages sont comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Taux d'escompte - coût des avantages (%)	3,20	3,25	3,40
Taux d'augmentation de la rémunération			
Enseignants - moins de 10 ans service		4,00%	
Enseignants - plus de 10 ans service		0,75%	
Aides-élèves		0,75%	
Employés du conseil		0,75%	

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

<b>8. Débiteurs</b>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Gouvernement provincial	205 052 \$	26 087 \$
Gouvernement provincial - Paie d'été des enseignants	593 239	563 388
Gouvernement provincial - Transport	-	-
Gouvernement fédéral	1 133	37 478
Location	25 512	41 398
Avances pour déplacements et divers	3 423	-
Subventions du gouvernement provincial pour construction	<u>-</u>	<u>9 712</u>
	<u>828 359 \$</u>	<u>678 063 \$</u>
<b>9. Crédoiteurs et frais courus</b>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fournisseurs	29 946 \$	174 855 \$
Charges courues	104 601	38 395
	<u>134 547 \$</u>	<u>213 250 \$</u>
<b>10. Dépenses par objet</b>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Salaires	5 509 291 \$	5 284 063 \$
Avantages sociaux	1 128 357	922 872
Fournitures et services	2 815 769	2 554 221
Honoraires et services contractuels	200 069	254 454
Perfectionnement	99 735	112 023
Location	15 019	14 213
Amortissement	445 473	440 443
Intérêts	<u>1 941</u>	<u>3 185</u>
	<u>10 215 654 \$</u>	<u>9 585 474 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

**11. Détail du surplus accumulé**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Composition en fin d'exercice</b>		
Usage restreint - Centre des Grands-Vents (Note 14)	42 554 \$	42 554 \$
Investissement net en immobilisations	8 151 664	8 089 392
Congé de maladie accumulé non-capitalisé (Note 7)	(596 478)	(566 801)
Indemnité de départ des employés non-capitalisé	(931 307)	(818 297)
Congés payés exécutifs non-capitalisés (Note 13)	(155 370)	(130 035)
Surplus (déficit) accumulé opérationnel	(310 967)	(278 256)
<b>Surplus accumulé total</b>	<b>6 200 096 \$</b>	<b>6 338 557 \$</b>

**12. Avantages sociaux futurs des employés - Indemnité de départ**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Passif au titre des prestations constituées, début de l'exercice	847 157 \$	786 337 \$
Charges au titre des avantages		
Coût des avantages pour les services rendus	84 991	82 499
Charge d'intérêts	25 035	22 740
Amortissement du gain durant la période	(6 314)	(7 146)
Perte découlant du règlement	30 525	-
Pertes constatées suite à un règlement	1 287	-
Avantages payés	(26 428)	(37 273)
<b>Passif au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	956 253	847 157
Gain actuariel non-amorti, fin de l'exercice	(197 101)	(120 161)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<b>759 152</b>	<b>726 996</b>
Passif au titre des prestations constituées selon les groupes d'employés		
Enseignants	820 898	734 778
Employés du conseil	130 355	101 637
Aides-élèves	5 000	10 742
<b>Total, passif au titre des prestations constituées - fin d'exercice</b>	<b>956 253 \$</b>	<b>847 157 \$</b>

Les hypothèses actuarielles importantes appliquées pour mesurer l'indemnité de départ et les charges au titre des avantages sont comme suit:

	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Taux d'escompte - coût des avantages (%)	3,20	3,25	3,40
Taux d'augmentation de la rémunération			
Enseignants - moins de 10 ans service	4,00%		
Enseignants - plus de 10 ans service	0,75%		
Aides-élèves	0,75%		
Employés du conseil	0,75%		

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

**13. Avantages sociaux futurs des employés - Autres**

Le congé payé pour les employés cadres et les avantages de paie de vacances pour le personnel du bureau du Conseil, les secrétaires d'écoles et le personnel de conciergerie sont comptabilisés conformément aux taux applicables à ces groupes.

Les avantages sociaux futurs des employés sont tels que suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Congé payé des employés cadres	155 370 \$	130 035 \$
Paie de vacances des employés	<u>29 751</u>	<u>21 239</u>
	<u>185 121 \$</u>	<u>151 274 \$</u>

**14. Réserve**

En conformité avec les baux des locataires du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean, le CSFP maintient une réserve à usage restreint que la direction a désignée pour permettre l'acquisition future d'équipement informatique et des rénovations majeures à l'édifice.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 1 - REVENUS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

Revenus	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Subventions - Projets Programme des Langues officielles en éducation</b>			
Subventions d'exploitation	<u>850 000 \$</u>	<u>850 000 \$</u>	<u>850 000 \$</u>
	<u>850 000</u>	<u>850 000</u>	<u>850 000</u>
<b>Subventions du gouvernement provincial</b>			
Subventions d'exploitation	1 954 600	2 002 180	1 432 379
Acquisitions d'immobilisation - édifices et terrains	435 000	250 737	119 387
Rénovations majeures aux édifices	300 000	1 174	899 384
<b>Subventions spéciales</b>			
Moniteurs de langues	9 000	3 133	51 640
Technologie de communication (Powerschool)	-	21 520	1 568
Autre	147 250	391 857	342 790
<b>Salaires et avantages sociaux</b>			
Direction générale et Direction générale adjointe	325 000	309 656	239 599
Enseignants	3 835 000	4 219 891	3 837 081
Suppléants	200 000	224 012	206 477
Aides-élèves	100 000	87 217	139 412
Direction des services éducatifs	126 000	127 418	129 157
<b>Transport scolaire</b>			
Contractés	<u>1 400 000</u>	<u>1 456 749</u>	<u>786 768</u>
	<u>8 831 850</u>	<u>9 095 544</u>	<u>8 185 642</u>
<b>Services auxiliaires</b>			
Revenus de locations de résidences	-	-	629
<b>Revenus de locations des écoles et services -</b>			
Centre des Grands-Vents	102 500	105 923	102 371
Autre location - ARCO - Côte ouest	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>
	<u>127 500</u>	<u>130 923</u>	<u>128 000</u>
<b>Divers</b>			
Intérêts sur les investissements	250	-	13
Autre - divers	<u>5 250</u>	<u>726</u>	<u>2 605</u>
	<u>5 500</u>	<u>726</u>	<u>2 618</u>
<b>Total des revenus</b>	<u>9 814 850 \$</u>	<u>10 077 193 \$</u>	<u>9 166 260 \$</u>



**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 2 - FRAIS D'ADMINISTRATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Salaires et avantages sociaux			
Direction et direction adjoint	325 000 \$	328 016 \$	263 509 \$
Personnel du bureau	97 500	64 359	98 576
Fournitures de bureau	3 500	2 696	1 085
Remplacement de meubles et d'équipements	3 500	5 945	4 919
Affranchissement	3 500	2 843	3 147
Téléphone et internet	12 500	11 992	11 406
Location et réparation d'équipement de bureau	8 000	5 760	6 797
Frais bancaires	6 000	7 835	7 032
Réparations et entretien - édifices à bureaux	2 000	-	3 397
Déplacements	35 000	43 108	30 683
Dépenses - réunions du Conseil scolaire	22 500	16 423	25 675
Services professionnels	67 850	137 652	169 178
Publicités - recrutement du personnel	9 500	10 271	11 501
Cotisations - NLSBA, etc.	5 000	17 007	7 414
Frais de services municipaux	-	330	-
Déménagement	7 000	10 233	19 555
Divers	1 000	1 683	780
Amortissement	5 000	1 211	4 685
Perfectionnement	5 000	5 968	9 647
Assurances	<u>750</u>	<u>925</u>	<u>1 104</u>
<b>Total des frais d'administration</b>	<u><u>620 100</u></u> \$	<u><u>674 257</u></u> \$	<u><u>680 090</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 3 - PROGRAMMES ÉDUCATIFS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Salaires pédagogiques</b>			
Salaires des enseignants			
Réguliers	3 200 000 \$	3 450 743 \$	3 197 163 \$
Suppléants	200 000	219 809	202 525
Direction des services éducatifs	126 000	133 763	135 016
Payés par le Conseil	4 500	8 047	4 579
Avantages sociaux - général	550 000	685 400	548 442
Avantages sociaux - indemnité de départ et congé de maladie	-	138 773	125 938
Secrétaires d'école - salaires et avantages sociaux	222 000	218 504	156 094
Taxe sur les salaires	85 000	89 510	85 950
Autre - salaires et avantages sociaux:			
Coordinateurs de programmes	169 000	120 843	160 154
Autre - salaires et avantages sociaux: aides-élèves	100 000	86 288	139 792
	<u>4 656 500</u>	<u>5 151 680</u>	<u>4 755 653</u>
<b>Matériel pédagogique</b>			
Fournitures scolaires	21 500	31 453	20 361
Matériel - Centres de ressources - remboursables	-	8 582	-
Matériel - remboursables	-	6 411	-
Matériel pédagogique	30 000	34 987	38 204
	<u>51 500</u>	<u>81 433</u>	<u>58 565</u>
<b>Mobilier et équipement pédagogique</b>			
Remplacement	45 000	32 725	26 015
Locations et réparations	10 000	9 628	7 650
	<u>55 000</u>	<u>42 353</u>	<u>33 665</u>
<b>Déplacement du personnel pédagogique</b>			
Coordonnateurs de programmes	18 000	6 854	6 614
Enseignants	25 000	30 086	64 942
Sessions de formation et conférences	2 000	2 805	2 311
	<u>45 000</u>	<u>39 745</u>	<u>73 867</u>
<b>Autres coûts attribués à la pédagogie</b>			
Programme de moniteur francophone	10 000	3 396	56 233
Services de la Commissions scolaire du littoral	51 500	32 476	53 410
Secrétaires - perfectionnement	4 000	5 860	-
Secrétaires - déplacement	1 000	496	582
Secrétaires - équipement	2 500	-	2 742
Bon Départ	750	726	320
PowerSchool	-	25 869	1 568
Art et culture	10 000	951	1 060
	<u>79 750</u>	<u>69 774</u>	<u>115 915</u>
<b>Amortissement</b>	<u>27 500</u>	<u>27 695</u>	<u>26 747</u>
<b>Total des dépenses pour les programmes éducatifs</b>	<u>4 915 250 \$</u>	<u>5 412 680 \$</u>	<u>5 064 412 \$</u>



**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 4 - DÉPENSES D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DES ÉCOLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Salaires - conciergerie	340 000 \$	369 624 \$	294 206 \$
Salaires - entretien	95 000	70 811	57 985
Électricité	175 000	168 887	116 160
Mazout de chauffage	50 000	74 099	-
Frais pour les services municipaux	22 000	45 457	22 255
Téléphone	97 500	97 325	86 762
Véhicule et déplacements	21 500	11 100	14 748
Matériel de conciergerie	27 500	35 286	22 967
Équipement de conciergerie	6 000	8 412	1 585
Réparations et entretiens majeurs - édifices - remboursables	300 000	27 132	703 849
Réparations et entretiens mineurs remboursables - édifices	40 000	-	41 917
Réparations et entretiens mineurs - édifices	70 000	108 954	114 730
Équipement - remplacement - informatique	32 500	35 318	18 079
Déneigement	165 000	174 122	132 217
Autre - perfectionnement	4 000	300	271
Autre - systèmes de sécurité	3 000	4 714	2 787
Amortissement	<u>400 000</u>	<u>413 927</u>	<u>406 370</u>
<b>Total des dépenses d'opération et d'entretien des écoles</b>	<u><u>1 849 000</u></u> \$	<u><u>1 645 468</u></u> \$	<u><u>2 036 888</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 5 - DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Services contractés</b>			
Transport régulier	1 400 000 \$	1 456 749 \$	786 768 \$
Transport parascolaire	<u>3 000</u>	<u>3 806</u>	<u>7 795</u>
<b>Total des dépenses de transport scolaire</b>	<u>1 403 000 \$</u>	<u>1 460 555 \$</u>	<u>794 563 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 6 - SERVICES AUXILIAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Services auxiliaires</b>			
<b>Centres communautaires - Centre des Grands-Vents</b>			
Salaires et avantages sociaux - conciergerie	46 000 \$	45 463 \$	52 510 \$
Communications	21 000	12 585	10 702
Fonctionnement	99 900	101 796	87 083
Achats & équipement	<u>8 100</u>	<u>10 209</u>	<u>6 585</u>
	<u>175 000</u>	<u>170 053</u>	<u>156 880</u>
Amortissement	<u>2 500</u>	<u>2 641</u>	<u>2 641</u>
<b>Total des services auxiliaires</b>	<u>177,500</u>	<u>172,694</u>	<u>159,521</u>
 <b>Total des services auxiliaires</b>	 <u><u>177 500</u></u> \$	 <u><u>172 694</u></u> \$	 <u><u>159 521</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 7 - DÉTAILS DES IMMOBILISATIONS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	Coût <u>2017</u>	Acquisitions <u>2018</u>	Coût <u>2018</u>	Amortissement cumulé <u>2018</u>	Valeur nette <u>2018</u>	Valeur nette <u>2017</u>
<b>Terrains</b>						
Terrains	125 000 \$	-	125 000 \$	-	125 000 \$	125 000 \$
<b>Édifices</b>						
Écoles	14 523 191	250 737	14 773 928	7 012 906	7 761 022	7 864 999
Améliorations locatives	-	75 159	75 159	15 032	60 127	-
	<u>14 523 191</u>	<u>325 896</u>	<u>14 849 087</u>	<u>7 027 938</u>	<u>7 821 149</u>	<u>7 864 999</u>
<b>Mobilier and équipement</b>						
Écoles	690 038	121 928	811 966	669 874	142 092	47 859
Administration	118 956	-	118 956	118 956	-	387
Autre - Centre des Grands-Vents	67 036	-	67 036	57 724	9 312	11 952
	<u>876 030</u>	<u>121 928</u>	<u>997 958</u>	<u>846 554</u>	<u>151 404</u>	<u>60 198</u>
<b>Ordinateurs</b>						
Écoles	636 446	59 921	696 367	642 256	54 111	38 371
Administration	257 304	-	257 304	257 304	-	824
	<u>893 750</u>	<u>59 921</u>	<u>953 671</u>	<u>899 560</u>	<u>54 111</u>	<u>39 195</u>
<b>Total des immobilisations</b>	<u>16 417 971 \$</u>	<u>507 745 \$</u>	<u>16 925 716 \$</u>	<u>8 774 052 \$</u>	<u>8 151 664 \$</u>	<u>8 089 392 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
ANNEXE 8 - SERVICES AUX ÉLÈVES - PROJETS PROGRAMMES DES LANGUES  
OFFICIELLES EN ÉDUCATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>Budget 2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Francisation	320 000 \$	241 686 \$	308 558 \$
Coordination des programmes scolaires	116 500	103 378	137 498
Services d'aide pédagogique	110 500	126 759	107 187
Services et activités culturelles	59 000	63 736	46 523
Formation - directions et enseignants	63 500	71 609	84 021
Services de communication et de promotion	60 000	104 373	40 319
Administration de projets fédéraux	45 000	59 223	50 640
Services informatiques	45 000	53 760	55 000
Recrutement et rétention des enseignants	24 500	12 130	10 806
Centres de ressources	<u>6 000</u>	<u>13 346</u>	<u>9 448</u>
<b>Total des services aux élèves - Projets programmes des langues officielles en éducation</b>	<u><u>850 000 \$</u></u>	<u><u>850 000 \$</u></u>	<u><u>850 000 \$</u></u>



**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL  
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>1. Dépenses payées d'avance</b>		
Commission des indemnités de travail	11 723 \$	9 094 \$
Frais de réunions	3 997	-
Divers	<u>6 286</u>	<u>7 417</u>
<b>Total des dépenses payées d'avance</b>	<u>22 006 \$</u>	<u>16 511 \$</u>